

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE GROUPES CONSTITUÉS "MUSEUMS-PASS MUSÉES"

INSCRIPTION

Pour être considérée comme ferme et définitive, toute inscription doit être accompagnée de l'acompte du voyage par carte bancaire via le site Museums-PASS-Musées

APTITUDE À VOYAGER

Tous nos voyages exigent une autonomie physique et psychique. Pour cette raison, nous nous réservons de droit de refuser l'inscription de toute personne ne remplissant pas ces conditions.

NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS

Ce voyage est réalisable avec un minimum de 90 participants payants sauf indication contraire.

RÉVISION DE PRIX

Les prix sont calculés en fonction des divers éléments connus à la date d'établissement du devis. Toute variation des données économiques pourra intégralement être répercutée dans les prix de vente du voyage en fonction des variations du coût de transport, des taxes, des taux de TVA, des redevances.

Part transport autocar : Prix DIREM au 30/11/2018 : 1.22 € révisable sans préavis.

Pour tout voyage à l'étranger et en cas de fluctuation du cours de la devise du pays d'accueil, nous nous réservons la possibilité de réviser notre tarif en fonction des paramètres suivants :

- Cours de référence: cours d'achat de la devise à la date de signature du contrat.

FORMALITÉS DOUANIÈRES

L'accomplissement des formalités douanières incombe au client.

La carte d'identité valide est obligatoire.

Formalités pour les mineurs : il est indispensable de nous faire part de la présence de mineurs afin que nous vous précisions les formalités requises

PRÉACHEMINEMENT ET DÉPART

Les départs sont fixés aux dates et heures qui seront indiquées pour chaque voyage, ainsi que le lieu de rendez-vous. En cas de non présentation du voyageur à l'heure et au lieu prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement.

RESPONSABILITÉ

Le Groupe LK TOURS a souscrit un contrat d'assurance couvrant leur Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la Compagnie HISCOX France - 19 rue Louis Le Grand 75002 PARIS.

Les garanties financières sont accordées par l'APST - 15 Avenue Carnot 75017 PARIS.

Nous disposons de l'immatriculation IM068100023 (LK Tours)

ANNULATION

En cas d'annulation par le voyageur pour quelque motif que ce soit, les pénalités retenues sur le prix total du voyage seront les suivantes :

- plus de 91 jours avant le départ : 15% du montant total du voyage sera retenu
- de 90 à 61 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage sera retenu
- de 60 à 31 jours avant le départ : 60% du montant total du voyage sera retenu
- de 30 à 0 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage sera retenu

Certains voyages suivent un barème d'annulation plus strict. Dans ce cas les conditions d'annulation vous seront indiquées dans la confirmation de commande.

LITIGES

En cas d'annulation par le voyageur, il importe que celui-ci informe immédiatement et dès survenance de l'évènement entraînant l'annulation l'organisateur.

En cas de litige, seuls sont compétents les tribunaux de Colmar (France).

REPRÉSENTANT LOCAL

Le conducteur du car est notre représentant tout au long de votre voyage. En cas d'urgence absolue, vous pouvez également composer le n° d'appel de notre société +33 (0)3.89.24.65.65 ; un répondeur vous indiquera, en dehors des heures d'ouverture, le numéro de notre permanence 24h sur 24h.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, les renseignements fournis à LK Tours par le cocontractant et les personnes inscrites avec lui, sont nécessaires au traitement de sa commande et sont indispensables à la gestion des prestations liées au voyage.

Les données ne seront pas transmises à des tiers.

ASSURANCE

Nos forfaits – sauf mention contraire – comprennent une assurance rapatriement.

Nous recommandons au client de souscrire une assurance complémentaire incluant les garanties annulation, interruption de voyage et bagages.

RÉCLAMATIONS

Toute appréciation d'ordre subjectif sera considérée avec intérêt mais ne pourra donner lieu à indemnisation. Si des problèmes se posaient durant le voyage, il est **impératif** d'en faire part à notre personnel (chauffeur, accompagnateur) afin d'apporter une solution en temps réel.

Toute réclamation doit nous parvenir par lettre recommandée avec AR dans les 8 jours après le retour et par le biais de l'agence de voyages ayant enregistré votre inscription. Passé ce délai nous ne pouvons garantir notre intervention auprès des prestataires intéressés.

Après avoir saisi le service qualité et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel